

Écrit par le 5 juillet 2024

À Vaison-la-Romaine, Augier accompagne les projets de rénovation, construction et décoration depuis 125 ans



L'entreprise [Augier](#), spécialisée dans les matériaux de construction, la menuiserie, le carrelage, mais aussi sur les projets de cuisine, de salle de bain ou de bricolage, est installée à Vaison-la-Romaine depuis 125 ans. En 2022, elle a été le premier négoce de matériaux à avoir obtenu la certification Bois de France.

L'histoire a commencé avec Joseph Casimir Girard, arrière-arrière-grand-père de [Christophe Augier](#),

Ecrit par le 5 juillet 2024

actuel président de l'entreprise Augier. Traceur de pierres à Crillon-le-Brave, Joseph déménage à Vaison-la-Romaine dans les années 1890 et rachète les établissements Benjamin Long, commerce de bois de construction, le 26 mai 1899, repris par son fils Noël puis par le gendre de ce dernier, Marcel. Celui-ci a notamment développé la filière négoce de matériaux, qui a pris en 1946 son nom définitif : les établissements Marcel Augier. L'entreprise est reprise par Marc, le fils de Marcel, puis par son petit-fils Christophe, qui en est président depuis 2013.

Cette année, Augier célèbre donc ses 125 ans. Ce sont cinq générations qui se sont succédé et qui ont fait de l'entreprise ce qu'on connaît d'elle aujourd'hui, à savoir une société pluridisciplinaire, qui maîtrise plusieurs métiers : les matériaux, la menuiserie, le carrelage, le sanitaire, la cuisine et le bricolage.



Image d'archives des établissements Benjamin Long.

Ecrit par le 5 juillet 2024



La boutique Augier, à Vaison-la-Romaine, aujourd'hui, au [950 Route de Nyons](#).

©Augier

Un pied dans l'entreprise depuis petit

L'entreprise Augier étant dans la famille depuis plusieurs générations, Christophe n'y a pas échappé. « J'ai toujours été intéressé par l'entreprise, ayant baigné dedans depuis tout petit, et j'ai toujours été attiré par le commerce, au sens très large », explique Christophe Augier. Après avoir été diplômé de la Montpellier Business School, Christophe entame donc un parcours professionnel pour le moins éclectique.

La Caisse nationale d'assurance maladie ou encore la distribution en pharmacie aux États-Unis, Christophe fait plusieurs métiers avant de revenir à sa terre natale, Vaison-la-Romaine, où l'entreprise familiale n'attend que son retour. « Quelque part, qu'on vende du paracétamol ou une perceuse, c'est

Écrit par le 5 juillet 2024

pareil, on vend un produit avec un conseil technique », ajoute-t-il en riant. Il rejoint donc l'entreprise en 2005, prend ses marques avant d'être en charge de la partie bricolage. C'est en 2013 qu'il prend ses fonctions de président et succède à son père, Marc.

1^{er} négoce de matériaux certifié 'Bois de France'

Près de 10 ans après le changement de présidence, l'entreprise obtient le label '[Bois de France](#)', attribué pour la première fois à un négoce de matériaux. « Le bois est une de nos spécialités historiques », affirme Christophe. C'est donc tout naturellement que, lors de sa rencontre avec Frédéric Blanc, président de Bois de France, en 2021, quand ce dernier présente le label, Christophe s'y intéresse immédiatement.

« Pour nos clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels, il est important d'avoir une qualification des produits qu'ils achètent. »

Christophe Augier

La labellisation est donc officielle depuis octobre 2022. Elle garantit que 100% des produits de bois qui passent par Augier sont produits et usinés en France. En plus de garantir un véritable produit français, le label a pour objectif de promouvoir le bois français et la filière professionnelle, et développer l'unité de l'écosystème du bois français. « On voit beaucoup de qualifications dans le domaine de l'alimentaire, explique Christophe. Pour le bois, c'est pareil. Ce n'est pas juste un bout de bois, c'est un très beau produit qui est élevé en France et les acteurs de la filière bois le travaillent avec amour. »

Une démarche responsable « pas à pas »

Cette labellisation entre dans la démarche responsable « pas à pas », comme l'appelle Christophe, de l'entreprise. « Augier est une PME (petite ou moyenne entreprise), on n'a pas d'équipe RSE (responsabilité sociétale des entreprises), on n'a pas de directeur de l'environnement ou autre, développe-t-il. On fait ce qu'on peut en termes d'environnement avec notre temps et avec nos moyens. »

L'entreprise vauonnaise mène petit à petit plusieurs actions qui forment un ensemble cohérent avec les valeurs environnementales qu'elle souhaite véhiculer. Augier a notamment ouvert il y a quelques mois un point de recyclage gratuit pour les matériaux de construction. Grâce à un partenariat avec [Écomaison](#), l'entreprise récupère gratuitement les gravats, la laine de verre, ou encore le métal non utilisés sur les chantiers que les professionnels peuvent récupérer gratuitement sur le site vauonnais. L'entreprise installe également des centrales solaires afin d'utiliser ses toits et l'ensoleillement intelligemment. « Pour une PME, la première difficulté de tout ça, c'est une complexité et une instabilité juridique, explique Christophe. On a parfois le choix de faire ou de ne pas faire toutes ces petites choses, mais nous, on trouve que c'est intéressant de les faire. »

Ecrit par le 5 juillet 2024



Le site Augier, à Vaison-la-Romaine. ©Augier

Une entreprise familiale

En plus de tout l'aspect environnemental, Augier fait aussi attention à ses employés. « Même si l'entreprise a grandi, l'humain reste très important pour nous, affirme le PDG. Ce qui m'importe, c'est de pouvoir croiser n'importe qui dans l'entreprise et d'avoir une relation humaine intéressante avec cette personne-là. »

« Les personnes les plus importantes dans l'entreprise, ce n'est pas le PDG, ce n'est pas le directeur, c'est la caissière, c'est le magasinier, c'est le chauffeur, ce sont ceux qui voient le client tous les jours. »

Christophe Augier

Écrit par le 5 juillet 2024

Pour Christophe, l'essence même d'Augier passe par ses équipes, leur entente et leur bien-être. Même si elle s'agrandit, l'aspect familial reste donc une valeur chère à l'entreprise qui aujourd'hui emploie près de 50 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 11 millions d'euros.



L'équipe Augier. ©Augier

Le BTP doit faire face à une flambée des prix des matériaux



La guerre en Ukraine a servi de révélateur à un mouvement de fonds entamé depuis de nombreux mois : l'augmentation des approvisionnements en matières premières ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Une situation qui met en péril l'ensemble du secteur du BTP dont les représentants de la Fédération du BTP 84 et de la Capeb de Vaucluse sont venus tirer la sonnette d'alarme à l'invitation du président de la CCI de Vaucluse

« Bien sûr nous ne sommes pas la seule industrie touchée, mais cela impacte fortement notre activité », constate à regret [Christian Pons](#), président de la [Fédération du BTP de Vaucluse](#).

Il faut dire qu'après 2 ans de Covid le secteur s'était mis en ordre de bataille pour faire face à la reprise économique tant espérée. La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a depuis remis en cause les perspectives de croissance tant espérée jusqu'alors.

« Cela fait 3 mois qu'il y a une forte inflation même si cela commencé depuis 1 an déjà, poursuit le président de la Fédération du BTP. A part le bois, le carrelage ou les tuiles par exemple, il n'y a pas réellement de pénurie mais plutôt une telle demande, de la Chine et des Etats-Unis notamment, que les prix explosent tout comme les délais de livraison. Tout cela était déjà présent avant le conflit en Ukraine qui a eu un effet aggravant. Il ne faut donc pas croire que tout vient de cette guerre même si cela a

Ecrit par le 5 juillet 2024

déclenché une vraie crise dans l'énergie. » Ainsi, si l'augmentation des prix se montait à +2% en 2021, elle s'élève déjà à +9% depuis le début de l'année.

Prix des matériaux : c'est la tuile...

+10% en janvier puis +15% en mars pour les tuiles, +20% au premier trimestre pour le carrelage tout comme +50% pour les treillis soudés, +9% pour les parois de douche, +15% pour le PVC, +28% pour l'alu, +15% pour le bois, +15% pour le béton, +40% pour les enrobés ou bien encore +27,4% pour une porte en 12 mois... Des travaux publics au second œuvre en passant par le gros œuvre, tous les familles du BTP sont donc touchées par ces hausses.

« Quand on parle de ce type d'augmentation il est toujours difficile de cerner l'impact sur les chantiers, explique Christian Pons. Cependant, on peut estimer aujourd'hui que cela entraîne, tous travaux confondus, un surcoût compris entre 8% et 12% du prix de vente d'une maison par exemple. »

Une situation intenable pour des entreprises dont les marges sont actuellement comprises entre 0% et 3%.

« Ce n'est pas possible de travailler à perte alors que les trésoreries ont été asséchées par deux ans de Covid », s'alarme le président de la Fédération du BTP 84 qui demande notamment le prolongement du PGE (Prêt garanti par l'Etat).

Outre les matériaux, le secteur espère également des aides pour aussi faire face aux hausses des coûts de l'énergie, du carburant, des transports... Dans ce contexte d'incertitude difficile de se projeter en raison d'une validité des devis de plus en plus courte et des grilles tarifaires sans visibilité.

Ecrit par le 5 juillet 2024



De gauche à droite : Daniel Leonard, vice-président de la Fédération du BTP84 et président de la branche TP, Christian Pons, président de la Fédération du BTP84, Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, ainsi que Philippe Herzog, président de la Capeb de Vaucluse et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat 84, ont évoqué les problématiques de la filière de la construction particulièrement frappée par la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement.

Des devis sans prix

« Beaucoup continuent de travailler en perdant de l'argent, regrette pour sa part Philippe Herzog, président de la [Capeb 84](#) (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Il y a un vrai problème de rentabilité, il faut désormais compter 30% du montant des matériaux dans le devis. Ces coûts changent tellement que certains professionnels reçoivent des devis sans prix qui seront établis lors de la livraison ! Même, la palette est devenue payante maintenant. »

Et les professionnels vauclusiens du BTP, qui représente plus de 2 000 entreprises et plus de 12 000 emplois dans le département, de dénoncer en chœur les limites de la mondialisation pour expliquer cette

Ecrit par le 5 juillet 2024

situation.

« Il y a un problème de spéculation, tout particulièrement avec l'énergie, dénonce Gilbert Marcelli, président de la [CCI de Vaucluse](#). Il faut donc réintroduire la fabrication en France pour être moins dépendant de ces fluctuations. Le plan de relance du gouvernement devrait ainsi permettre de relancer la ré-industrialisation du pays. »

« Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. »

[Christian Pons](#), président de la [Fédération du BTP de Vaucluse](#)

Pour illustrer cette problématique, le président du BTP prend l'exemple de la conduite d'eau de grand diamètre qui a cassé à Carpentras il y a quelques jours. « Il a fallu toute la solidarité des entreprises locales pour trouver les tuyaux nécessaires à la réparation car il n'y avait pas les matériaux chez les fournisseurs. Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. Cet évènement devrait d'ailleurs inciter les collectivités à engager une réflexion sur la création de 'stock stratégique' afin de faire face à ce type d'incident. »

Quelles perspectives et quelles solutions ?

« Nous sommes tous menacés si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation, prévient Christian Pons. Les 'petits' résistent mieux mais les PME et les 'gros' peuvent être laminés en seulement quelques mois. »

Une des réponses passe par l'adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. Exit donc les « prix ferme et non-révisable ».

« Il faut pouvoir actualiser les prix, prévoir une clause d'imprévisibilité (ndlr : pour que les maîtres d'ouvrage participent aux éventuels surcoûts des matériaux) et geler les pénalités de retard », réclament les professionnels et artisans du BTP de Vaucluse.

Un début de réponse a déjà été apporté avec [la nouvelle circulaire du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières](#). L'Insee calcule également les indices tous les 45 jours, et plus tous les 90 jours, afin d'être plus réactif sur les prix.

La Capeb et la Fédération du BTP demandant aussi la chasse aux offres 'kamikazes' avec des propositions anormalement basses provenant de gens « qui ne respectent pas les critères sociaux ». Mais tout cela concerne les marchés publics.

Côté privé, « c'est porte close, regrette Christian Pons. Les grands promoteurs nous disent 'on a déjà vendu, on ne peut rien faire'. Cela peut pourtant entraîner l'arrêt des programmes si personne ne fait l'effort de compenser une partie des surcoûts. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale. »

Ecrit par le 5 juillet 2024

Philippe Herzog, président de la [Capeb 84](#)

En finir avec les guerres de clocher

« Aujourd’hui, tout est ralenti, s’inquiète le président de la CCI de Vaucluse. Il y a d’abord eu les présidentielles, puis la nomination du nouveau gouvernement et après il y aura les législatives et les vacances. Tout sera vraiment opérationnel en septembre et au final on aura ‘cramé’ 2022. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale pour répondre à ces problématiques », complète le président de la Capeb 84 qui espère « que les aides publiques seront à la hauteur des enjeux de la rénovation énergétique. »

« Dans tous les cas, il faudra être unis, les fédérations et les entreprises, comme c’est le cas aujourd’hui avec la Capeb et la Fédération du BTP, se félicite Gilbert Marcelli. Les guerres de clocher c’est terminé ! Il faut que nous soyons tous alignés autour des mêmes objectifs avec la Région Sud et le Conseil départemental de Vaucluse également. »